

A RAPPELER DANS TOUTE CORRESPONDANCE



Numéro de dossier : CU04220124S1002

Déposé le 02/05/2024

Adresse des travaux : Corbine

Destinataire :

**63 Avenue de l'Europe  
07100 Annonay**

**OBJET : CERTIFICAT D'URBANISME TACITE**

J'atteste que le dossier dont les références sont mentionnées dans le cadre ci-dessus a fait l'objet d'un certificat d'urbanisme tacite en date du 02/06/2024.

Le dossier sera transmis au représentant de l'Etat dans le département en application des articles L. 2131-1 et L. 2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conformément à l'article R.410-12 du code de l'urbanisme, le certificat d'urbanisme tacite a exclusivement les effets prévus par le quatrième alinéa de l'article L. 410-1 du code précité, y compris si la demande portait sur les éléments mentionnés au b de cet article.

Le 3 juin 2024

Le Maire,  
Annick FLACHER

